

Guide de bonne exécution des prélèvements pour analyses d'eaux

Délais d'acheminement des échantillons

Analyses bactériologiques

Sont acceptés les échantillons prélevés le jour du dépôt et maintenus au frais (5°C+/-3°C). Les échantillons devront parvenir au laboratoire avant 15h30. Aucun dépôt ne sera accepté le vendredi sauf exception.

Analyses physico-chimiques

Tout prélèvement doit parvenir le jour du prélèvement et dans les 8 heures qui suivent, excepté si les échantillons ont été stabilisés. Ils devront être conservés au frais (5°C+/-3°C) dans cette attente.

3. ANALYSES

Enregistrement des échantillons à l'arrivée

Lors du dépôt, il vous sera demandé de remplir un bon de dépôt de prélèvement précisant : le nom du client, les lieux, dates et heures de prélèvement, la nature de l'échantillon, son usage, la référence de l'échantillon, la demande analytique et toute observation sur les conditions de prélèvement.

Le laboratoire se réserve le droit de refuser les échantillons ne remplissant pas les conditions de flaconnage et de délais d'acheminement. Toutefois, en cas de demande explicite du client, l'analyse sera faite mais le bon de dépôt et le rapport d'analyse mentionneront le ou les anomalies constatées à l'arrivée de l'échantillon.

Bulletin d'analyses et facturation

Les résultats sont envoyés par courrier dans les meilleurs délais ; à titre indicatif, 6 à 15 jours selon la complexité des analyses demandées. En communiquant vos coordonnées et la date de dépôt, vous pourrez être renseignés sur l'avancement de l'analyse.

***Toute l'équipe du laboratoire vous remercie
d'avance pour votre coopération.***

LABORATOIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE



GUIDE DE BONNE EXECUTION DES PRÉLÈVEMENTS POUR ANALYSES D'EAUX A L'USAGE DU PUBLIC

9, avenue du Professeur Léon Bernard
35043 Rennes Cedex
Tél : 02 99 02 29 22 Fax : 02 99 02 29 29
Site internet : <http://leres.ehesp.fr/>
Email : Contacts.LERES@ehesp.fr

Heures d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Ce document est un guide destiné aux préleveurs, aux particuliers et industriels souhaitant confier au service analyses du LERES des échantillons d'eaux pour analyses physico-chimiques ou bactériologiques.

Il a été rédigé dans le respect des méthodes normalisées mais peut être complété par des recommandations spécifiques pour certains paramètres.

Guide de bonne exécution des prélèvements pour analyses d'eaux

1. LA FORMULATION DE LA DEMANDE ANALYTIQUE

Nous vous invitons à prévenir le Service Clients du laboratoire avant toute arrivée d'échantillon spécialement pour les analyses bactériologiques. Il vous aidera à déterminer les analyses à effectuer selon le type d'eau et son usage.

2. LES PRELEVEMENTS SUR LE TERRAIN

Matériel de prélèvement

Pour la physico-chimie :

- analyses physico-chimiques sur eaux brutes ou eaux de consommation : flacon plastique 1000 ml bouchon blanc
- analyses physico-chimiques sur eaux résiduaires, effluents et boues liquides : flacon plastique 1000 ml ou 250 ml bouchon bleu.
- analyses de métaux et minéraux (sauf mercure) : flacon de 250 ml plastique bouchon rouge
- analyses de pesticides et micropolluants organiques : flacons en verre brun de 250 mL à 1L selon les paramètres

Pour la bactériologie, les flacons doivent être stériles dans tous les cas.

- eaux traitées : 500 ml plastique avec thiosulfate
- eaux non traitées (ressource, puits, rivière) : 500 ml plastique
- eaux de piscines : 500 ml plastique + 500 ml plastique avec thiosulfate

Le thiosulfate permet de neutraliser le chlore présent dans les eaux traitées.

Pour les analyses de légionelles, demander le guide de prélèvement spécifique au secrétariat analyses.

Mise à disposition

Les flacons sont mis à la disposition des clients (renseignements au pôle Clients). Contacter-nous à l'avance si vous souhaitez qu'ils soient préparés à l'heure fixée pour votre passage.

Conditions de prélèvement

Analyses bactériologiques

L'eau doit être prélevée dans un flacon stérile en prenant toutes les précautions afin de ne pas contaminer l'échantillon.

Le préleveur du laboratoire peut intervenir si vous le souhaitez. Son intervention est fortement recommandée si l'analyse doit avoir une valeur légale.

Procédure générale à suivre Pour les prélèvements au robinet

- Se laver les mains soigneusement et les désinfecter si possible à l'alcool 70°
- Désinfecter le robinet avec une flamme dirigée sur l'orifice (au moins 30 secondes)
- Laisser couler l'eau pendant 2 minutes
- Prélever : remplir au 9/10 le flacon en prenant soin de ne pas contaminer le bouchon
- Refermer immédiatement le flacon

Analyses physico-chimiques

Rincer le flacon au moins trois fois avec l'eau à prélever (s'il ne contient pas d'agent de fixation). Remplir le flacon à ras bord en évitant tout barbotage et le boucher fermement. Pour les analyses spéciales, contacter le laboratoire.

Manipuler avec précaution les flacons contenant des agents de fixation. Le port de gants et de lunettes est conseillé. En cas de contact avec la peau ou les muqueuses, rincer abondamment à l'eau.